

*Initiatives ministérielles*

Motion n° 49

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 15, en ajoutant à la suite de la ligne 32, page 15, ce qui suit:

«c) les comités de coordination établis pour ceux qui sont disposés à voter oui ou pour ceux qui sont disposés à voter non à une ou plusieurs questions référendaires sont tenus de limiter leurs dépenses référendaires à 56,4c. par électeur inscrit d'après les résultats de la dernière élection générale tenue avant le référendum.»

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le vote porte sur la motion no 30. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est différé.

**M. Rod Murphy (Churchill) propose:**

Motion n° 37

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 13, en ajoutant à la suite de la ligne 21, page 13, ce qui suit:

«(vii) les nom, adresse et signature de cent électeurs de chacune des circonscriptions dans lesquelles le comité a l'intention d'exercer ses activités;»

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal sur la motion est reporté.

**M. Rod Murphy (Churchill) propose:**

Motion n° 38

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 13, en ajoutant à la suite de la ligne 31, page 13, ce qui suit:

d) tout comité référendaire enregistré qui a indiqué qu'il exercerait ses activités dans cinquante circonscriptions ou plus doit se faire enregistrer comme comité référendaire national.»

Motion n° 46

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 15, en ajoutant à la suite de la ligne 32, page 15, ce qui suit:

«(3)(i) Pour l'application du paragraphe (2), chaque comité référendaire national a le droit d'engager des dépenses référendaires supplémentaires à raison de 10c. de plus.»

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le vote porte sur la motion no 38. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Paproski):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Conformément au paragraphe 76(8) du Règlement, le vote par appel nominal est reporté.

• (1940)

**M. Rod Murphy (Churchill) propose:**

Motion n° 8

Qu'on modifie le projet de loi C-81, à l'article 2, en retranchant la ligne 33, page 2, et en la remplaçant par ce qui suit:

«opposer au cours de la période».

**Le président suppléant (M. Paproski):** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.